



Assemblée du Désert: suivez la conférence “Une bible à la main”

L'image appartient à la mémoire collective du monde réformé : à la nuit tombée, une famille réunie autour de la table à manger est suspendue aux lèvres du patriarche qui lit la Bible dans une édition grand format ouverte devant lui. Le tableau de [Jean-Baptiste Greuze](#) ou des illustrations du XIXe siècle nous aident à visualiser la scène. Cette image est pourtant rare dans les familles réformées du XVIe siècle.

On sait qu'après la guerre des paysans de 1525, Luther est revenu sur sa conception de la Bible donnée en lecture à tous. Le peuple a besoin de guides pour bien comprendre l'Écriture, et le Réformateur a rédigé deux catéchismes. Ni Calvin, et l'Église de Genève, ni Viret, à Lausanne ou à Lyon, ni non plus la prime Église réformée française n'ont davantage privilégié la lecture individuelle ou collective de la Bible.

Crainte de débordements

Pour les mêmes raisons : un laïc a besoin d'un pasteur ou d'un docteur de l'Église qui lui “*mâche les morceaux*”, qui lui explique l'Écriture par le menu. La crainte des débordements spiritualistes et enthousiastes, dès le milieu des années 1540, fut à l'origine d'un durcissement de la position de Calvin qui avait d'abord pensé à une large utilisation parmi les fidèles de la Bible dans la traduction d'Olivétan.

Dans de nombreux textes, Calvin insiste sur la nécessité de se rassembler au temple pour entendre et bien comprendre la Parole de Dieu. Il prend en considération le fait que de nombreux paroissiens possèdent un exemplaire de la Bible et que chacun peut la lire et méditer en son particulier, mais cela ne rend

pas la prédication stérile ni dérisoire. Une formule résume sa pensée : *“Si chacun lit en privé, cela n’empêche pas qu’on écoute en public.”*

“Moïse n’a jamais écrit que du papier”

Certains fidèles, pourtant, désobéissent et se retrouvent devant le Consistoire de Genève, à l’instar de Louis Dupont, qui comparaît et est réprimandé le 26 janvier 1548 : *“Une rumeur court qu’il discute souvent et glose la Sainte Écriture. Il a répondu qu’on a mal rapporté ses propos. Il est bien vrai qu’on a lu le psaume 33 chez Godeveaux, mais on n’a rien conclu de définitif.”*

Si rien n’avait été *“conclu de définitif”*, dans le sens d’une interprétation du psaume 33, au moins deux ou trois laïcs, peut-être plus, s’étaient réunis pour lire et commenter un passage de la Bible. Il est clair que les pasteurs ne souhaitent pas que les gens se rassemblent, lisent et commentent la Bible dans leur maison. Grâce aux registres du Consistoire de l’Église de Genève, on parvient à saisir quelques pratiques et réflexions de laïcs sur la Bible, qui vont jusqu’à remettre en cause son caractère sacré : *“Moïse n’a jamais écrit que du papier”*, ont ainsi entendu les conseillers genevois.

Trois fois par jour

Des injonctions nouvelles Au siècle suivant, à Nîmes, le 20 mai 1671, le Consistoire décida qu’on lirait la Bible trois fois par jour dans les maisons. Cette décision est contemporaine d’un texte genevois incitant les pasteurs à recommander aux chefs de famille *“de lire ou de faire lire ordinairement la Sainte Écriture, principalement durant l’hiver, et de chanter les psaumes dans la famille”*. Ces injonctions sont alors nouvelles.

Durant le premier siècle de la Réforme, avant les réflexions théoriques sur le libre examen, avant les retraits dogmatiques sur le sacerdoce universel, des chrétiens laïcs réformés, à [Genève](#) et en France, ont pratiqué la lecture critique de la Bible. Ils ont ainsi devancé l’usage d’un bon siècle, sinon de trois ; ils ont revendiqué une aptitude à lire et à comprendre la Bible sans l’aide des connaisseurs.

Propos recueillis par RAPHAËL GEORGY

À LIRE

«David meurtrier et adultère. La lecture de la Bible par les laïcs à Genève au XVIe siècle », intervention de Max Engammare à l'université de Tours, le 15 mars 2016.